

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES :

AUTOCOLLANT « CHUTE DE DROITS »

ESPACE : LA CIMADE

OBJECTIFS

- Comprendre le message du sticker
- Comprendre la signification des panneaux routiers
- Connaître les engagements et les missions de la CIMADE
- Connaître ses droits et ses devoirs

Utilisez les différentes étapes pour concevoir vos activités

SENSIBILISATION

Collectif- CO/EO/CE

À partir de plusieurs documents de la CIMADE (affiches, dépliants, livrets, photos et sticker dont on aura caché le texte, sticker agrandi...)

Qu'est-ce que c'est ? À quoi ça sert ? En regardant ces documents, à votre avis, de quoi s'occupe la CIMADE ?

ANTICIPATION

Collectif- CO/EO

L'autocollant est toujours proposé sans le texte.

À quoi cela vous fait penser ? Où trouve-t-on ce genre de panneaux normalement ? Qu'est-ce que ça représente ? une obligation ? un danger ? une interdiction ? Que voyez-vous sur le panneau ?

Pour aider à la compréhension, on pourra faire associer le type de panneau routier avec sa signification puis faire un travail de comparaison avec le panneau représenté sur le sticker.

COMPRÉHENSION GLOBALE

Sous-groupes - CE/EE

- En sous-groupes, donnez un titre à cette image. Puis restitution collective des titres donnés
- En sous-groupe, choisissez une légende parmi celles proposées (Montagne dangereuse/ Chute de pierre/ Chute de droits/ Risque d'avalanche...)

Restitution collective des titres et/ou légendes puis le sticker est présenté avec le texte.

Présentation d'un document simplifié des grandes lignes de la loi immigration avec ou sans illustrations

COMPRÉHENSION DÉTAILLÉE

Sous-groupes ou binômes - CE

Travail sur les droits à partir d'affiches et photos/images en lien avec la loi.

QCM sur la loi immigration, suivant l'ordre de présentation du document simplifié.

PHASE D'ACQUISITION

Support : présentation diapositive simplifiée pour comparer les anciennes et les nouvelles mesures et tableau deux colonnes (mesures actuelles/nouvelles mesures) ou schéma simplifié du parcours du demandeur d'asile.

Proposition 1 : quelques informations sont notées dans un tableau à double entrée. À partir de la présentation diapositive, les participants complètent avec les nouvelles mesures.

Proposition 2 : compléter le schéma avec des emplacements numérotés à partir des informations données lors de la présentation.

En parallèle : noter et préparer des questions pour l'intervention d'un juriste/avocat spécialiste des parcours et signifier son incompréhension

PHASE DE RÉEMPLOI

Proposition 1 : retrouvez les modalités en fonction des situations présentées.

Proposition 2 : posez des questions sur la loi et ses droits à l'intervenant.